



Qu'est-ce que le PRS ?

Le Projet Régional de Santé expliqué



Le PRS : une mobilisation pour l'avenir de notre système de santé

L'Agence Régionale de Santé a pour missions premières la réduction des inégalités de santé et l'amélioration de la répartition territoriale de l'offre. Pour permettre une meilleure prise en charge des besoins de santé et offrir une réponse globale et coordonnée, notre action doit s'inscrire au cœur des territoires (régional, départemental et intercommunal). Parallèlement, nous devons faire face à un environnement en mutation qui modifie les conditions de prise en charge des patients : accroissement des maladies chroniques, vieillissement de la population, démographie des professionnels de santé, contraintes économiques mais aussi, révolution numérique ...

A travers l'élaboration du prochain « Projet Régional de Santé » (2018/2022), notre réflexion vise à adapter le système de santé aux besoins prospectifs de la population. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires (professionnels de santé, assurance maladie, élus, acteurs institutionnels ou associatifs, usagers...).

J'ai souhaité que cette volonté de se projeter avec nos partenaires sur les enjeux actuels et à venir pour notre système de santé (usagers ; e-santé et évolutions technologiques ; mobilisation de toutes les politiques publiques en faveur de la santé ; intégration des territoires) donnent lieu à des rencontres préparatoires à l'élaboration du PRS.

Ces « Rencontres du PRS » sont une formidable occasion de favoriser cette intelligence collective. Je vous remercie d'avoir répondu présents et vous encourage à faire connaître autour de vous ces travaux. Je vous souhaite une bonne journée de réflexions et d'échanges.

Cécile Courrèges

Directrice générale de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire

« Nous sommes collectivement guidés par la recherche d'une répartition de l'offre de soins équitable et de qualité, pour accompagner les Ligériens tout au long de leur vie. »

PRS 2^e génération : une méthode participative

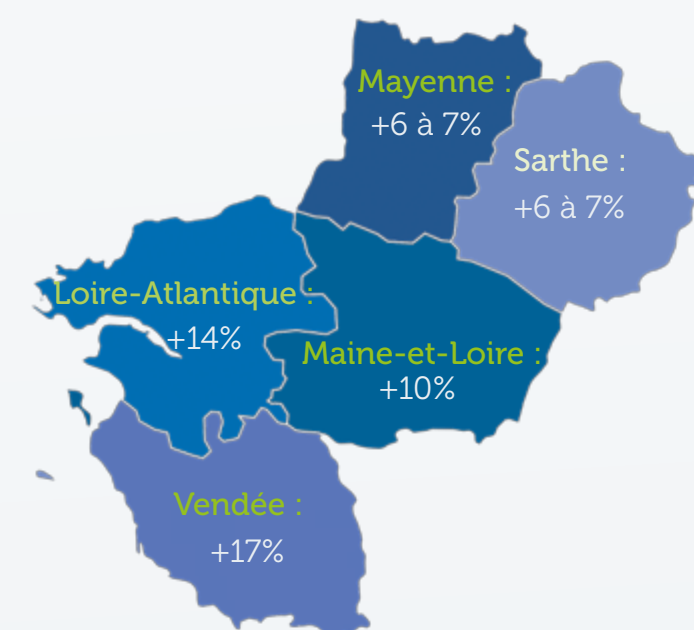
L'évaluation du PRS s'est déroulée tout au long de l'année 2016 en interne à l'Agence. Le projet a commencé par l'élaboration d'un référentiel d'évaluation. La démarche d'évaluation a consisté à croiser une pluralité de sources pour obtenir des analyses, études documentaires, entretiens individuels et collectifs, enquêtes auprès des acteurs, en interne et auprès des partenaires et acteurs de terrain. Ces informations ont été rassemblées dans une synthèse servant de base à la formulation de recommandations, qui contribuent à la définition des objectifs de la deuxième génération du PRS. Synthèse et recommandations sont rassemblées dans l'évaluation du PRS première génération, finalisée en décembre 2016.

Les partenaires du terrain ont été intégrés au projet et ont permis d'enrichir l'évaluation.

L'ARS a également fait appel à des prestataires pour réaliser une partie de ce travail d'ampleur, pour des raisons de distanciation notamment.

Tout au long de l'été, les Ligériens ont pu exprimer leur perception du système de santé en remplissant un questionnaire en ligne. Plus de 3 800 personnes ont participé à cette enquête.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION prévue entre 2012 > 2027



Pouvez-vous nous résumer l'objectif du PRS 2 ?

Le PRS de 2^{ème} génération, dont la construction se poursuit, fixera les grandes orientations de l'organisation du système de santé pour les Ligériens. Il pointe deux enjeux majeurs : accompagner l'évolution du système de santé pour l'adapter aux enjeux à venir, tout en réduisant les inégalités de santé dans un contexte fortement contraint. Il constituera la feuille de route de l'Agence pour les 5 prochaines années.

Quelles sont les principales prochaines étapes ?

Durant le dernier trimestre 2016, nous sommes entrés dans une nouvelle phase : celle de la mise en œuvre de la construction des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels. Le but était que les grandes lignes stratégiques se dessinent en interne et pour nos partenaires avant 2017. Plusieurs temps forts nous rassemblent en interne, et avec la Conférence régionale de santé et d'autonomie (CRSA), jusqu'en février 2017. Les quatre Rencontres du PRS, qui nous mobiliseront jusqu'en mars 2017, font partie de ce processus. La phase de rédaction du schéma commencera ensuite pour qu'en septembre 2017, le Cadre d'orientation stratégique (COS) et le Schéma régional de santé (SRS) soient soumis pour avis à la CRSA.

La construction du PRS apparaît dès lors très participative, tant avec nos partenaires qu'en interne.

Tout au long des travaux, rien ne sera arrêté. Nos partenaires sont consultés au sein des groupes de travail mis en place sur les chantiers, mais aussi à l'occasion d'échanges avec des partenaires institutionnels majeurs. En fin de processus, les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels seront susceptibles d'évoluer en fonction des avis exprimés lors de la concertation réglementaire avec avis.

Le PRS, qu'est-ce que c'est ?

Le PRS, autrement dit Projet Régional de Santé, constitue la feuille de route de la politique de santé en Pays de la Loire. Le 1^{er} PRS 2012-2016 arrivant à échéance et la loi de modernisation de notre système de santé nous invitant à élaborer un nouveau projet, il est aujourd'hui nécessaire de l'analyser et de se concerter pour imaginer ensemble les orientations du PRS 2018-2022. Il fixera des objectifs opérationnels sur 5 ans en prévention, soins et accompagnement médico-social et permettra une vision à 10 ans sur des orientations stratégiques.

Le Projet Régional de Santé a trois principales ambitions :

- Améliorer l'espérance de vie sans incapacité et le taux de mortalité évitable avant 65 ans des Ligériens par une politique de promotion de la santé à destination de tous, tout en agissant en direction des populations les plus vulnérables, les plus isolées.
- Faire progresser l'organisation du système de santé en s'appuyant sur des professionnels compétents et mobilisés, sur des démarches innovantes et sur la mise en place de parcours de santé individualisés et coordonnés.
- Faire face à l'augmentation de la population, du nombre de personnes vivant avec une maladie ou un handicap en répondant à leur besoin d'accompagnement personnalisé.

En parallèle, le PRAPS (Programme régional d'accès à la prévention et aux soins) décline le PRS pour l'accès aux soins et à la prévention des plus vulnérables.

Les enjeux majeurs du PRS 2018-2022 seront :

- la réduction des inégalités de santé
- l'amélioration de l'expérience vécue des personnes dans leurs parcours de santé

nombre de Ligériens de + de 65 ans

924 790

644 718

Recensement 2012 Projection 2027

Âge moyen

des personnes dépendantes en 2016 *



83 ans 78 ans

Les différents chantiers

Dans le cadre de l'analyse du 1^{er} PRS, plusieurs groupes de travail ont participé à la construction du PRS 2^e génération au sein de chantiers thématiques.

Dans la continuité du PRS 1, des chantiers se sont poursuivis pour alimenter le PRS 2^e génération sur les thématiques suivantes :

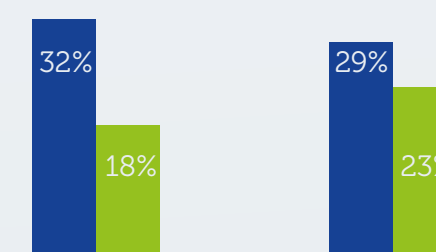
- santé mentale
- soins palliatifs
- accès aux soins des personnes handicapées
- plan maladies neurodégénératives
- plan autisme
- télémedecine
- compétences psychosociales
- réponse accompagnée pour tous
- PDSA (permanence des soins)
- schéma handicap rare
- urgences et soins non programmés
- etc.

Dans le cadre de la préparation du PRS 2^e génération, d'autres chantiers spécifiques ont été lancés :

- zonages
- soins de suite et de réadaptation (SSR)
- hôpitaux de proximité
- imagerie et radiologie interventionnelle
- soins critiques

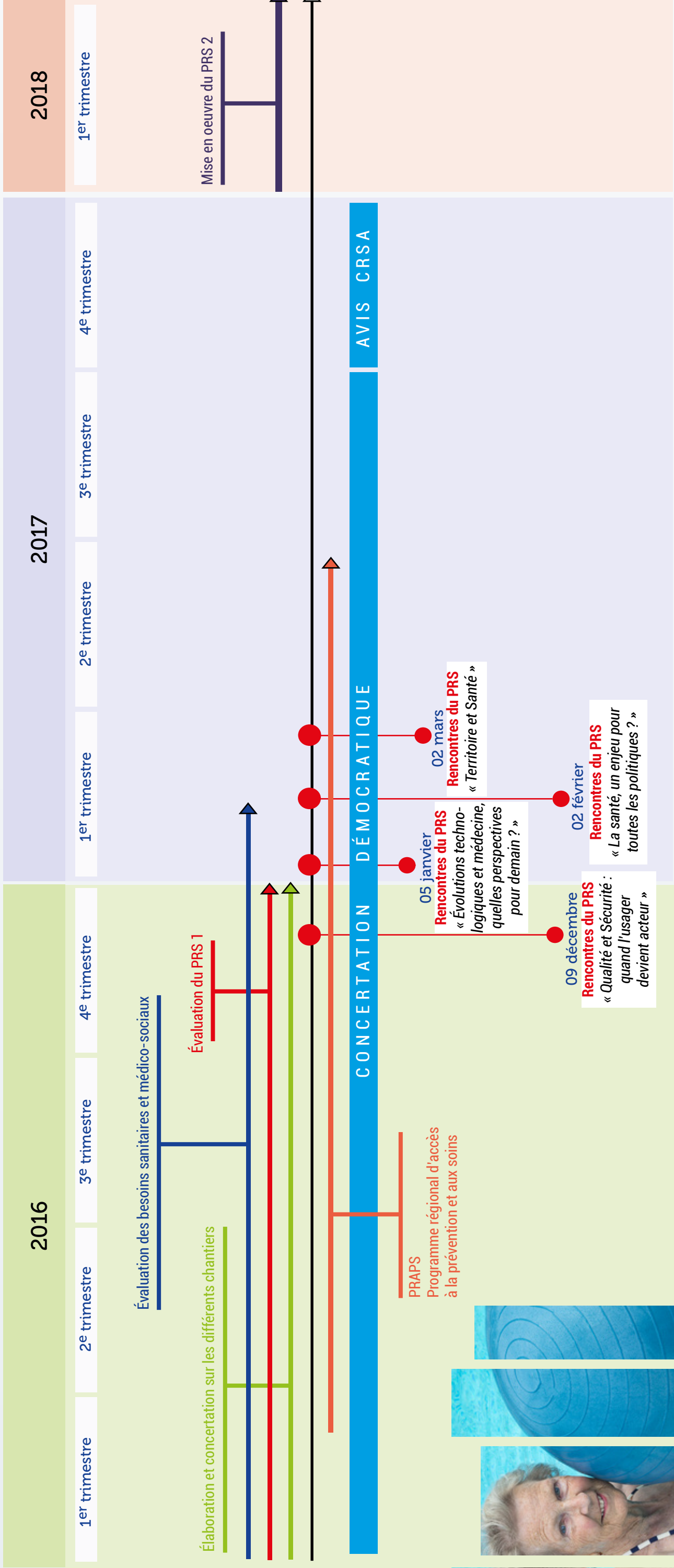
2016

2027



Répartition de la population 25-49 ans / + de 65 ans

Calendrier



<http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr>

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux

